N° 1883. — VII^me ANNÉE. 5 cts. Le Numéro. 5 cts. Dimanche 6 Février 1887.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux : 2, Rue du Marché, 2.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. COURVOISIER, rue du Marché, 2
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Départ pour (Du 15 Oct. 1886)

	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.			m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	5 —	5 40	9 21	2 02	3 20	—	6 07	8 37	10 44		Locle	4 —	7 30	9 59	11 55	1 20	3 40	6 07	9 —	10 44
Morteau	—	—	9 21	—	3 20	—	6 07	—	10 44		Morteau	4 —	—	9 59	—	—	3 40	6 07	—	—
Besançon	—	—	9 21	—	3 20	—	—	—	10 41		Besançon	4 —	—	9 59	—	—	3 40	—	—	—
Neuchâtel	—	—	9 51	1 13	—	5 57	—	—	10 34		Neuchâtel	5 47	—	9 29	—	2 12	—	6 15	—	—
Genève	—	—	—	1 13	—	5 57	—	—	10 34		Genève	5 47	—	9 29	—	2 12	—	—	—	—
Bienne	—	8 42	11 47	2 12	—	5 27	—	*)	10 18		Bienne	5 10	7 —	10 —	*)	—	3 28	6 45	—	—
Berne	—	—	11 47	2 12	—	5 27	—	—	10 18		Berne	5 10	7 —	10 —	—	—	3 28	—	—	—
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 18		Bâle	5 10	7 —	10 —	—	—	3 28	—	—	—

*) Dimanche et fêtes : Départ de Sonceboz 6.02 s. arrivée 8.— .
*) Dimanche et fêtes : Départ pour Sonceboz midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco p^r la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace ; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— SAMEDI 5 FÉVRIER 1887 —

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Pharmacie **Parel**, dimanche 6 février.

Brasserie Hauert. — Représentations et concerts donnés par la troupe Samson, samedi et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Brasserie Robert. — Représentations de gymnastique données par la célèbre troupe Wetges, samedi et dimanche, dès 8 h. du soir.

Cercle Montagnard. — Soirée familière, samedi 5, dès 8 h. du soir, au Cercle.

Société mutuelle et patriotique des Jurassiens bernois. — Soirée familière, samedi 5, dès 8 h. du soir, salle du Café Kunz.

Casino-Théâtre. — Grand bal de la Société fédérale de gymnastique (ancienne section), samedi 5, dès 8 h. du soir.

Club du Noyau. — Réunion, samedi 5, à 9 h. du soir, au local.

Club de l'Alperose. — Assemblée générale, samedi 5, à 9 h. du soir, au local.

Grande salle de Bel-Air. — Concert donné par M. B. Junod, pianiste, avec le concours de plusieurs artistes et amateurs, dimanche 6, dès 2 ½ h. après midi.

Grande salle des Armes-Réunies. — Représentation donnée par la célèbre troupe Wettges, dimanche 6, dès 2 h. après midi.

Grande salle de Gibraltar. — Grands concerts, dimanche 6, dès 2 ½ h. après midi, par « l'Union Chorale », et dès 8 h. du soir par « Les Armes-Réunies ».

Salle du Boulevard de la Gare. — Concert donné par la troupe Samson et Hohenberg, dimanche 6, dès 2 h. après-midi.

Vereinigte Mænnerchœre. — Gesangstunde, Gesammtchor, Sonntag den 6., Nachmittags 2 Uhr, in der Turnhalle.

Allgemeiner-Arbeiterverein.—Abend-Unterhaltung, Sonntag den 6., 8 Uhr, im Armes-Réunies.

Théâtre. — Troupe allemande. — Dimanche 6, à 7 ½ h. du soir. « La fille des enfers » (Die Tochter der Hœlle ! !), pièce en 5 actes, de Kneisel.

Groupe d'Epargne L'Epi. — Paiement de la cotisation mensuelle, lundi 7, de 8 à 10 heures du soir, au Cercle montagnard.

Société de construction L'Abeille. — Assemblée générale ordinaire des actionnaires, lundi 7, à 8 ½ h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Orchestre l'Odéon. — Répétition, lundi 7, à 8 ½ h. du soir, au Café Kunz, Balance 15.

Il y a quarante ans.

M. le colonel Abram Stocker, de Lucerne, ancien président du Conseil des Etats, vient de réunir dans une brochure de 97 pages les articles qu'il a publiés dans l'*Eidgenosse* sur la période du Sonderbund (1).

Ce sont des pages d'histoire d'un haut intérêt pour la génération actuelle qui ne connaît ces événements que très imparfaitement. On oublie trop vite ce qu'il en a coûté pour arriver à nos institutions fédérales de 1848 et de 1874. Ceux qui n'ont pas connu ces temps malheureux et agités ne sont que trop disposés à mal apprécier et même à dédaigner les bienfaits de nos institutions présentes. Il est bon qu'on vienne nous rappeler tout ce qu'il a fallu d'énergie et de dévouement pour rendre à la Suisse la liberté, l'ordre et la paix à l'intérieur et pour l'affranchir de l'intervention étrangère.

Le canton de Lucerne, où vit M. le colonel Stocker, a été depuis la Réforme le centre intellectuel et politique de la Suisse catholique. Avant 1848, il était alternativement, de deux ans en deux ans, canton Vorort, c'est-à-dire que le bureau de son Conseil d'Etat formait le directoire fédéral et que son avoyer en charge dirigeait la politique extérieure de la Confédération et présidait la Diète. Les chefs du parti conservateur lucernois, Siegwart-Müller et Bernard Meyer, furent aussi les chefs du Sonderbund. La présence des pères Jésuites à Schwytz et à Fribourg, où ils avaient des collèges, avait été tolérée. Leur appel à Lucerne, dans la période de réaction qui vint après la nouvelle Constitution cantonale de 1841, fut envisagée par toute la Suisse libérale comme un danger public.

Les hommes d'Etat et les publicistes du Sonderbund ont toujours soutenu que l'Alliance séparée des sept cantons catholiques, le Sonderbund, avait été provoquée par les deux campagnes des corps-francs. La Suisse catholique prenait des mesures pour se protéger elle-même, puisqu'elle n'obtenait aucune protection efficace de la Diète.

M. le colonel Stocker a voulu détruire cette légende. Il démontre, par des documents officiels, que la première conférence des sept cantons a été réunie à Lucerne, le 13 octobre 1843, c'est-à-dire bien avant la première campagne des corps-francs. Elle avait pris le titre de Diète séparée. On voulait s'organiser pour réagir contre la décision de la Diète fédérale qui avait permis au canton d'Argovie de supprimer plusieurs couvents.

Telle fut l'origine du Sonderbund. Cette ligue n'eut pas un caractère purement défensif. Elle était organisée pour imposer la volonté de ses membres à la majorité de la Confédération.

M. Stocker fournit, en outre, la preuve que le Sonderbund s'appuyait contre la majorité de la Diète sur l'intervention étrangère. Il cite les nombreuses notes du prince de Metternich, du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, de l'empereur Nicolas, du roi Louis-Philippe et de son ministre Guizot, qui viennent à l'appui de ce fait. M. Bernard Meyer, secrétaire d'Etat, fut envoyé à Vienne pour hâter l'intervention armée des puissances. M. Vincenz Fischer, alors jeune député de Lucerne à la Diète, aujourd'hui avoyer et député de Lucerne au Conseil des Etats, fut appelé à remplir une mission analogue à Paris dans le même but. Il est d'ailleurs avéré, et les chefs sonderbundiens ne s'en sont jamais défendus, que le Sonderbund a reçu de l'étranger des armes et de l'argent.

C'est pourquoi les gouvernements révolutionnaires, qui succédèrent à la fin de 1847 aux gouvernements conservateurs dans les cantons de l'Alliance séparée, ont pu légitimement poursuivre les membres de ces derniers pour crime de haute trahison. *(A suivre.)*

(1) L'analyse, dont nous commençons aujourd'hui la publication, est empruntée au *Journal du Jura*.

Chronique Suisse.

A propos des mesures de police sanitaire sur le bétail. — On nous écrit de Berne, 4 février 1887 :

« A teneur de l'article 121, alinéa 2, du règlement du 17 décembre 1886 pour l'exécution des lois fédérales sur les épizooties, les habitants des localités frontières qui veulent passer, avec du bétail, la frontière dans les deux directions pour exécuter des travaux agricoles doivent constamment être en possession des certificats de santé règlementaires pour ce bétail.

Comme il résulte des nouvelles officielles que l'état sanitaire des animaux domestiques dans les pays voisins est si favorable qu'il n'y a, en ce moment, aucun danger à donner quelques facilités au trafic à la frontière, le Conseil fédéral a autorisé son Département de l'agriculture à dispenser, à partir d'aujourd'hui, les habitants de la frontière de l'exhibition du certificat de santé prescrit par l'article 121, et cela aussi longtemps que cet état sanitaire paraîtra le permettre. »

Réorganisation du landsturm. — Le Conseil fédéral prie les gouvernements cantonaux, en vue de l'exécution de la loi sur le landsturm, de procéder à des relèvements statistiques qui permettent de mettre les dispositions de cette loi le plus tôt possible en vigueur. Ainsi il faut fixer le nombre des soldats et des officiers astreints à ce service.

Nouvelles étrangères.

France. — On mande de Lyon, 3 février :

« Une nouvelle arrestation vient d'être faite au sujet de l'affaire des espions prussiens, c'est celle de la fille Couturier, âgée de dix-huit ans et demeurant à Sathonay, près de Lyon.

Cette fille a été vue à différentes reprises avec les individus arrêtés, et avait disparu au moment de leur arrestation.

Elle est poursuivie pour vol, mais, avant tout, elle va être confrontée avec les deux espions. »

— La Bourse de Paris a été avant-hier encore la proie d'une panique ; il y courait des bruits étranges, que rien n'est venu confirmer.

On parlait notamment de l'émission d'un emprunt allemand.

A l'encontre des rumeurs et des impressions pessimistes des financiers, rumeurs et impressions qui ont causé une réelle émotion à la Chambre, le gouvernement se montre très rassuré.

A propos de ces baisses incessantes, M. Ranc, écrit dans le *Matin* :

« ...C'est un effondrement sur toutes les places de l'Europe ; encore un peu ce sera un krach universel. Que de désastres, que de ruines accumulées ! Quel arrêt dans toutes les affaires, dans toutes les transactions ! Le mouvement de reprise qui était signalé partout est arrêté net comme par un couperet. La *Post* a bien fait d'intituler son article : « Sous le tranchant du couteau ». Ce sera un rude compte à établir que celui des élections du Reichstag. Voilà une dissolution qui aura coûté cher. »

Ajoutons, à ce qui précède, les lignes que voici, — détachées d'un grand journal parisien :

« Par ce temps de panique financière, nous offrons à nos lecteurs une statistique intéressante : c'est celle de la nationalité des « coulissiers ».

» La voici, telle que nous la fournit M. Mermeix, dans sa chronique du *Courrier Français :*

« Sur quatre-vingt-huit coulissiers aux valeurs, quarante sont étrangers, vingt et un sont » Allemands, cinq sont Grecs ou Levantins. Les » quinze autres sont Belges, Suisses, Hollandais, » Américains, Anglais, Italiens, Espagnols, Portugais. »

» Ainsi, ajoute notre grand confrère, la petite égargne française serait à la merci d'étrangers, dont vingt et un sont Allemands.

» Tout s'explique, alors ! »

— Nous avons eu hier sous les yeux, dit le *Voltaire*, une bande de journal bien curieuse. Elle portait la mention suivante : « M. Lockroy, ministre du commerce, quai Valmy, Paris. » Et au dos, trois fois répété, le mot : *inconnu*, avec la signature de trois facteurs !

Soyez donc ministre !

— Une bagarre assez grave s'est produite mercredi, rue de Rivoli, à Paris : Un certain nombre d'individus appartenant à l'Armée du Salut, qui vendaient le journal *En Avant*, attiraient l'attention des passants au moyen de grandes pancartes sur lesquelles étaient écrits ces mots : *La guerre déclarée*, et en plus petits caractères : *par la maréchale Booth.*

Le public a fait un mauvais parti à ces individus : il leur a arraché leurs pancartes, qui ont été brisées et foulées aux pieds. L'effervescence de la foule était si grande que la police a dû intervenir. Les vendeurs du journal *En Avant* ont été mis en état d'arrestation.

Allemagne. — Des marchands allemands ont acheté environ 500 chevaux de gros trait, à la foire de Liège.

Trois trains les ont emmenés en Allemagne.

— Dans un café-concert de Berlin, on produit un cordonnier qui en dix minutes, ressemelle gratis *coram populo*, la botte percée que veut bien lui confier un des honorables spectateurs.

Belgique. — Le parquet a fait saisir le journal socialiste *En Avant*, édité à Lille, par M. Defuisseaux, l'auteur du « Catéchisme républicain ».

Un candidat qui ne barguigne pas.

Une dépêche de notre service particulier nous a appris hier que la police de Metz avait saisi le manifeste électoral de M. Antoine et avait fermé les bureaux de rédaction ainsi que l'imprimerie du *Moniteur de la Moselle* qui soutenait sa candidature. Voici le texte de la profession de foi du député de la protestation au Reichstag :

« Electeurs !

» Le Reichstag est dissous. Le gouvernement exigeait que, pour sept ans, l'effectif de l'armée fût augmenté de 41,000 hommes, les contributions de 40,000,000 de marcs. Cette augmentation des charges militaires imposerait à notre pays une levée extraordinaire de 1300 Alsaciens-Lorrains, 1,300,000 marcs de contributions à ajouter aux 6,000,000 que nous envoyons déjà à Berlin pour les dépenses de l'empire. J'ai voté contre ces propositions, selon ma conscience d'abord, et parce que j'estimais que l'Alsace-Lorraine plie sous ses charges militaires et financières.

» Mon vote signifie nettement :

» *Ni un homme, ni un sou de plus.*

» Au cours des débats, le chancelier a dit : le septennat c'est la paix ! Rappelez vous, électeurs, qu'avant 1870, on vous disait : l'empire c'est la paix ! Electeurs, j'ai la conviction d'avoir traduit fidèlement vos sentiments. J'attends de votre patriotisme le renouvellement de mon mandat de député.

» J.-D. ANTOINE,
» député sortant, conseiller général de Metz. »

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Le Département militaire bernois fait publier l'avis suivant :

« Comme il nous arrive toujours de nouvelles plaintes concernant l'entretien défectueux des effets d'habillement et d'équipement confiés aux hommes en dehors du service, nous nous trouvons dans le cas d'ordonner qu'à l'avenir on ne reprenne plus au dépôt, définitivement ou temporairement, que des effets parfaitement nettoyés et qui auront été endommagés sans qu'il y ait de la faute du militaire.

» L'homme qui présentera des effets malpropres, déchirés ou rongés par les gerces, les souris, etc., devra payer une indemnité indépendamment de la punition qui lui sera infligée pour sa négligence. Il sera procédé de la même manière pour les échanges lors de l'entrée au service et les hommes qui auront négligé l'entretien de leurs effets militaires auront à subir des arrêts à la fin du service. »

Chronique neuchâteloise.

*** *Neuchâtel.* — Mercredi, on a amené à l'hôpital Pourtalès de Neuchâtel, un ouvrier d'origine italienne, employé aux travaux des eaux au Champ-du-Moulin et qui a été atteint en pleine poitrine par un coup de mine. On dit que l'état de ce malheureux est grave.

*** *Fête de gymnastique.* — La fête cantonale de gymnastique, qui aura lieu cette année à Colombier, est fixée aux 11, 12 et 13 juin.

*** *Art dentaire.* — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Jules Perrenoud, originaire des Ponts et de la Sagne, domicilié à Vevey, à pratiquer dans le canton de Neuchâtel, en qualité de dentiste.

Une course au Maix-Rochat.

Mardi 1er février, nos collègues et amis de la Sagne donnaient suite à l'aimable invitation qu'ils nous avaient adressée, pour faire ensemble une course de plaisir, en même temps qu'utile et profitable au développement de notre agriculture et de notre élevage.

Des traîneaux attelés de chevaux fringants venaient enlever ici, à 8 heures du matin, les membres disponibles de notre Comité de district, et aussi rapidement que le futur Régional, les installèrent en face d'une collation de bon aloi, arrosée de vrais et excellents crûs du pays, chez M. Albert Matthey, juge de paix à la Sagne.

Plusieurs amis, agriculteurs intelligents, de cette localité hospitalière, se joignent à nous pour profiter de cette course intéressante et instructive, et un long cortège de traîneaux s'ébranle pour filer à toute vitesse vers le but de notre tournée, le Maix-Rochat.

Mais à la Sagne, où l'on aime plus que partout la liberté, on n'est rien moins que libre de ses mouvements ; arrivés aux Cœudres, nous voilà arrêtés subitement par M. Ed. Matile, l'un de nos touristes, et forcés de répéter l'exercice de nos molaires et de nos gosiers. Vrai dîner complet de campagne, offert et servi, sans cartes avec vignettes, ni frac, ni cravate blanche, mais comme on sait le faire à la Sagne.

Après un rapide coup d'œil jeté à l'étable propre, bien tenue et garnie de beau bétail, nous arrivons d'une traite à la Chaux-du-Milieu, où M. Brunner nous fait admirer un splendide étalon d'une Société étalonnière, lequel doit fournir de beaux élèves destinés à la cavalerie. M. Brunner est un intelligent amateur de chevaux, connaissant son affaire ; il a établi autour de sa maison un enclos spécial ouvert, dans lequel il laisse courir ses chevaux en liberté ; nous avons eu le grand plaisir d'y voir trotter deux belles pouliches qui feraient l'orgueil de plus d'un riche dandy.

A 3 heures, nous sommes au Maix-Rochat. Accueillis de la façon la plus cordiale par la famille de MM. Huguenin frères, nous ne perdons pas un instant pour remplir le but de notre course et commençons immédiatement notre inspection.

Et d'abord, l'étable, peuplée de 42 des plus belles vaches, race Simmenthal en grande partie.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 48

LA

FILLE MAUDITE

PAR

EMILE RICHEBOURG

PREMIÈRE PARTIE

LE CRIME D'UN AUTRE

Elle poussa une sorte de rugissement et cria :

— Maudite ! maudite !

Elle ôta complètement son châle; elle avait sur les épaules un fichu de laine noire fait au crochet, elle l'enleva aussi et le noua autour du cou de l'enfant, puis elle l'enveloppa dans le châle, laissant juste l'ouverture nécessaire pour qu'il pût respirer.

Mais elle n'était plus couverte, la neige tombait maintenant sur son cou et, fondant lentement, coulait en eau glacée dans son dos et sa poitrine haletante. Le froid la saisit tout à coup, elle se sentit glacée jusqu'à la mœelle des os. Il se fit dans ses oreilles un bourdonnement étrange, comme un bruit de cloches lointaines sonnant un glas funèbre. Sa vue s'obscurcit, il lui sembla que, devant elle, dansaient des spectres grimaçants.

Alors, la peur, à son tour, s'empara d'elle. Oui, elle avait peur, peur de la mort !...

Elle remplit d'air ses poumons et avec un reste d'énergie désespérée, elle appela deux fois :

— Au secours ! au secours !

Sa voix se perdit dans un sifflement du vent.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Elle fit encore quelques pas en chancelant; puis le nuage qui couvrait ses yeux s'épaissit, elle ne vit plus rien. Ses deux jambes fléchirent ensemble ; dans un râlement, elle jeta ce dernier cri :

— Maudite !

Et elle tomba en travers de la route, sans lâcher son enfant qu'elle étreignait dans ses bras roidis.

La secousse fut violente. Le petit se réveilla en sursaut. Bien garanti du vent, de la neige et du froid, il s'était peu à peu réchauffé. Ne se sentant plus bercé par la marche, il glissa dans son enveloppe et sortit sa tête. Il vit sa mère sans mouvement, étendue sur la neige.

Aussitôt il se mit à pousser des cris perçants, sans écho sur ce coin de terre désolé.

Mais, comme si le ciel se fût subitement trouvé satisfait, la neige cessa de tomber, une dernière bourrasque tourbillonna sur le lieu du drame et la tempête passa allant porter plus loin son souffle furieux.

Sur la même route, en arrière, deux voitures bien fermées, traînées par des chevaux efflanqués, s'avançaient lentement. Les sabots des chevaux, mal ferrés, s'enfonçaient dans la neige et glissaient sur la terre gelée. Ces deux voitures appartenaient à des saltimbanques qui, revenant d'une foire, se rendaient à Gray.

Dans la première voiture, enveloppés dans de vieux manteaux, des couvertures de laine trouées, des lambeaux d'étoffes de toutes les couleurs, des hommes, des femmes, des enfants étaient couchés, pêle-mêle, les uns sur de minces matelas, les autres sur de la paille.

C'était un mélange bizarre de visages vieux et jeunes, plutôt laids que beaux, de regards sombres, de traits contractés par la souffrance ou les soucis du lendemain, de tristesse profonde et de gaieté stupide ou navrante; l'image, enfin, de ce que la misère peut montrer de plus douloureux.

C'était bien la misère, en effet, qui avait rassemblé ces hommes et ces femmes déclassés, destinés fatalement à souffrir ensemble.

Cependant, la troupe entière n'était pas dans la voiture. Deux hommes, dont le plus âgé pouvait avoir trente ans, en étaient descendus. Ils marchaient en avant, les mains dans leurs poches, la tête baissée, et à si peu de distance du premier cheval, qu'ils sentaient par instant la vapeur chaude qui s'échappait de ses naseaux.

Tout en marchant, ils causaient. Naturellement ils se plaignaient de leur triste destinée.

Le plus âgé était le paillasse, le pitre de la troupe, celui qui recevait les coups de pieds des uns, les giffles des autres avec force grimaces, contorsions, pleurs ou éclats de rire. Il faut bien amuser le public qui regarde !

L'autre, un grand garçon de vingt-cinq ans environ, jouait les premiers rôles : Buridan dans la «Tour de Nesle,» le comte de «Geneviève de Brabant,» et je ne sais plus quoi dans la «Pie Voleuse» ou la «Servante de Palaiseau».

Il portait des moustaches et avait les cheveux coupés courts.

Son compagnon, au contraire, avait la figure rasée, et ses cheveux longs et plats tombaient sur son cou tout autour de sa tête.

Autant le plus jeune avait l'air fier, content et sûr de lui, autant le paillasse paraissait humble, timide, désolé. Il y avait de l'amertume dans le pli de ses lèvres, quelque chose de triste et de résigné dans l'éclat de son regard. Si bas qu'il fût tombé, ce malheureux n'avait pas perdu toute conscience de sa dignité; un peu de l'homme subsistait encore en lui.

— Tu te plains, Paillasse, dit le Buridan, continuant la conversation, et cependant tu manges à peu près tous les jours; quand la recette a été bonne, n'as-tu pas comme moi ton demi setier de vin et ta tasse de café ?

— Oui, je me plains, parce que ma mère, une brave femme qui demeurait à la Chapelle, près Paris, ne m'a pas mis au monde pour ce chien de métier que je fais.

— Madame ta mère était donc une princesse ?

— Non, mais c'était une honnête femme.

— Ah çà, mon bel ami, te croirais-tu déshonoré parce que, quand la baraque est montée, tu fais une heure de parade pour allécher les bonnes gens qui ont quelques gros sous dans leurs poches ?

(A suivre).

CRÉDIT MUTUEL OUVRIER
Chaux-de-Fonds

Les actionnaires qui n'ont pas encore remis leurs actions au bureau, rue de la Serre 23, pour les échanger contre des nouvelles, sont invités à le faire sans plus tarder. Les nouvelles actions ne pourront être retirées qu'à partir du 2 Mars 1887.

Le Crédit mutuel ouvrier reçoit des dépôts sur carnets et en compte courant, dont il paie un intérêt du 4 % jusqu'à fr. 4000.— en capital; au-dessus de cette somme le taux est réduit à 3 1/2 %.

L'institution escompte des valeurs sur la Suisse et sur l'étranger; elle ouvre des crédits en compte courant et elle prête sur hypothèques avec amortissements aux meilleures conditions.

S'adresser pour tous renseignements au Gérant, M. ALFRED RENAUD. 1006-3

VENTE DE SOLS A BATIR

Les héritiers de M. Jules-Henri MONTANDON-BLAISELION, exposent en vente, aux enchères publiques

Deux max de terrain, en nature de pré, destinés pour sols à bâtir, dégagements, trottoirs et rues, situés:

a) Le premier max, entre la rue du **Doubs au sud** et la rue du **Nord au nord.**

Le max est d'une contenance de 3292 mètres carrés, il forme les art. 2005 et 2006 du cadastre.

b) Le second max est au **nord** de la rue du **Nord,** d'une contenance de 5446 mètres carrés; il forme l'art. 2007 du cadastre.

Ces terrains sont dans une très belle exposition, en partie dans le plan du village et une partie hors du rayon.

La vente aura lieu le **mercredi 23 février 1887,** après 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, au 1er étage.

Les enchères seront ouvertes, d'abord sur les deux lots et à trois heures, sur le premier lot et ensuite sur le second lot, aux cinq minutes.

Les vendeurs réservent l'homologation de l'autorité tutélaire attendu la minorité de l'un des co-propriétaires.

Pour voir le plan cadastral et le cahier des charges, s'adresser à M. Jules Soguel, notaire, rue de la Paix, 19, chargé de la vente. 965-6

BOUCHERIE SOCIALE

Les clients de la Boucherie sociale sont prévenus que la répartition des bénéfices aux clients sera payée au local, rue de la Ronde, du 7 au 28 février 1887, chaque jour ouvrable, de 1 à 3 heures de l'après-midi, sur présentation du carnet.

Les répartitions non réclamées dans le délai ci-dessus seront acquises de droit à la Société et versées au fonds ds réserve.

Le paiement des intérêts aux actionnaires s'effectuera simultanément et au même lieu, contre remise du coupon n° 6, par 2 fr. le coupon.

Chaux-de-Fonds, le 28 Janvier 1887.

853-2 LE COMITÉ.

A vendre

par toise, **grande provision** de **bois 1re qualité, bien sec,** pour **chauffage** et pour **boulangers.**

Forte mesure garantie.

Adresser les ordres à M. Charles Zumkehr, à La Ferrière, ou 4, rue de la Demoiselle, au 1er étage 976-5

Ivrognerie.

ATTESTATION

Monsieur **Karrer-Gallati,** spécialiste, GLARIS.

Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire est tout à fait disparu; à présent, il reste toujours à la maison.

Courchapois, 15 Septembre 1885.

F. Dom. Walther.

Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et faciles à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti; Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratis. 1069

Boucherie Louis HEIMANN
Rue Fritz Courvoisier 8

Viande de gros bétail, première qualité, à **65** ct. le 1/2 kilo.

Veau, 1re qualité, à **75** ct. le 1/2 kilo.

Toujours assortie de **porc** frais et salé.

Se recommande. 1050-1

Certificat médical.

Souvent et depuis longtemps je prescris **le miel pectoral de raisins** rhénans, de la fabrique de W.-H. ZICKENHEIMER, à Mayence, et j'ai toujours trouvé que c'est un excellent remède domestique contre la toux chronique, l'enrouement, etc. — J'ai aussi fait prendre le miel pectoral de raisins pendant une **épidémie de coqueluche.** Tandis que cette affection soignée avec d'autres remèdes a toujours résisté pendant environ 6 mois, elle était guérie en quelques semaines lorsqu'on employait le miel pectoral de raisins rhénans. Je peux donc recommander le miel pectoral de raisins rhénans comme un remède excellent contre la toux, les maladies de poitrine et de la gorge

GRABOW en Mecklembourg-Schwérin, le 24 Mai 1875.

Dr C. Rüst, cons. méd. grand-ducal.

Prospectus, mode d'emploi et beaucoup d'attestations avec chaque flacon. On peut l'avoir garanti véritable en flacon de fr. 1 1/2, 2 1/2 et 5, à La **Chaux-de-Fonds** chez **W. Bech,** pharmacien, **Place Neuve.** (H. 254 Q.) 1062 2

Ouverture du magasin
d'Epicerie, Laiterie, Mercerie, Vins & Liqueurs
7, Rue du Versoix, 7

Marchandises fraîches et de premier choix. — **Fromages** d'Emmenthal, de la Chaux-d'Abel, Mont d'Or, Limbourg; véritable fromage à râper, à fr. 3 le kilo. 872-4

Se recommande, ***D. HIRSIG.***

7, Rue du Versoix, 7

VIN DE VIAL
VIANDE - QUINA - PHOSPHATE

TONIQUE énergique que doivent employer

Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates

POUR COMBATTRE: 826-51

ANÉMIE, CHLOROSE, ÉPUISEMENT nerveux, AMAIGRISSEMENT

Phie VIAL, 14, r. Bourbon, à Lyon; — MEYNET, 11, r. Gaillon, à PARIS, et Phies.

DÉPÔT à La Chaux-de-Fonds, chez M. **Bech** et dans toutes les autres pharmacies

Le prix pour la Suisse sera toujours de 5 francs la bouteille.

Un contre-maître

connaissant à fond la fabrication des ébauches et possédant des certificats de capacités et moralité, pourrait entrer de suite dans une fabrique du Jura. — A la même adresse on demande aussi un **mécanicien** connaissant l'outillage pour la fabrication d'ébauches. — S'adr. sous chiffre **H 514 J,** à l'agence HAASENSTEIN et VOGLER, à St-Imier. 892-2

CACAO SOLUBLE Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ.
PRÉPARATION INSTANTANÉE.

828-25

A louer, pour St-Georges 1887

pour un commerce quelconque un beau magasin, arrière magasin, bureau et grande cave, où se trouve actuellement la cave populaire. — S'adresser à M. **D. Ulmo,** rue du Collège 18, au 1er étage 476-2

Achetez

les véritables **Pastilles au Sucre d'Érable** pour être guéri promptement et agréablement de rhumes, toux, catharrhes, maux de gorge, etc. — Guérisons même de toux opiniâtres. Soulagement ressenti de suite. — Prix: **fr. 1»**— la boîte. — Seul **dépôt** pour la **Chaux-de-Fonds,** chez MM. **Stierlin & Perrochet,** droguerie, rue du 1er Mars, 4. 210-5*

HERNIES (Efforts)

Paiement un an **après guérison** constatée. - Maison CH. HELVIG, breveté; deux médailles d'or. — Ecrire à **Edouard Helvig fils, seul successeur,** à **Blâmont** (Meurthe), France. 8678-39

BAL DE GYMNASTIQUE
- Samedi 5 Février 1887. -

Le Foyer sera ouvert au public de toutes les galeries pendant la durée du bal. 1049-1

Thé de Chine

Reçu directement de Chine, un nouvel envoi de thé noir, qualité choisie de la dernière récolte.

En vente chez M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 537-6*

Foin. On offre à vendre à la Chaux-de-Fonds, du bon foin, première qualité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 919-1

Spécialité de
BONBONS PECTORAUX
des frères STOLLWERCK

d'après la formule du prof. **Dr Harless,** conseiller royal, à Bonn. Ces bonbons ont guéri, depuis 40 ans, un million de personnes dans toutes les parties du monde pour catarrhes de gorge et de poitrine, toux et enrouements.

Ils ne peuvent être assez chaleureusement recommandés pour refroidissements toux et enrouements, ils sont très adoucissants et doivent être employés comme préservatif.

En vente dans toutes les pharmacies. 494-5

Combustibles.
MAISON DE CONFIANCE

Hri UMMEL, Boulevard de la Gare
(Maison Douillot)

Houille, Anthracite, Briquettes, Charbon de foyard.

Tourbe et troncs pour chauffage.

Spécialité de bois sec façonné, rendu franco au bûcher.

Gros & Détail

Vente au comptant. — Prix avantageux.

Téléphone.

Les commandes peuvent aussi être remises, au magasin de fers, de M. **Guillaume NUSSLÉ.** 562-15

3, Rue Léopold Robert, 3.

TEMPLE INDÉPENDANT

Monsieur le pasteur Rairoux, **directeur des Asiles de Laforce,** donnera, **dimanche, 7 février,** à **7 1/2 h. du soir,** une conférence à laquelle sont invités tous ceux qui s'intéressent à ces œuvres philanthropiques et chrétiennes. 975-1

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

Réunion publique mensuelle **mercredi 9 février,** à 8 1/2 heures du soir, à l'Oratoire. 969-1

Avis aux pierristes et sertisseurs
du district de la Chaux-de-Fonds,

Les personnes, ayant déjà adhéré, ou qui voudront encore adhérer à la Société, sont instamment priées de vouloir régler la mise d'entrée (soit fr. 1), plus les 50 ct. de cotisation unique pour le Comité Central, d'ici à fin février, auprès du caissier, M. CART, rue des Granges 7.

1055-6 **LE COMITÉ.**

On offre à vendre

Un beau et grand burin-fixe avec renvoi, en très bon état, un tour à fraiser, pour les remontoirs, avec la roue en fonte, 1 établi avec ses étaux et plusieurs petits outils. — S'adresser à M. Samuel Nydegger, à la Balance, Sagne. 1054-3

Boucherie de L'ARSENAL
Rue Léop Robert 19 a.

Viande de gros bétail, première qualité, à **65** ct. le demi-kilo.

Veau, 1re qualité, à **75** ct. le demi-kilo.

Charcuterie fumée et salée, bien conditionnée. — Saucisses au foie, à **65** ct. le demi kilo. Se recommande,

1068-3 **Edouard Schneider.**

Avis aux graveurs.

Des empreintes des plaques gravées pour les expositions, par ADOLPHE DUBOIS, sont à vendre au prix de fr. 1»50 pour deux, chez M. A. DUBOIS fils, rue de la Demoiselle 18. 1051-5

Au magasin de
COMESTIBLES
Ch[s] SEINET

REÇU: 1017-5

Oranges sanguines.

Les personnes qui ont remis du linge à blanchir chez Mme PITTET-BRODBECK, rue du Parc 77, sont invitées à le retirer, faute de quoi on en disposera. 1004-2

A louer pour St-Georges 1887

Un APPARTEMENT de 4 pièces, dans la maison du Bazar du Panier Fleuri, au troisième étage. — S'adresser au Bazar du Panier Fleuri. 140-20*

Bal masqué.

A l'occasion du bal masqué, on trouvera chez M. **Louis Sandoz,** au Casino, un assortiment complet de peluches, satins, velours, lustrines, galons; on se charge de faire confectionner les costumes à des prix raisonnables. 1028-5

Teinture Lyonnaise.

Dès le 7 Février courant, la **teinture Lyonnaise** sera transférée **rue du Parc** N° **44,** au premier étage. Teinture en toutes nuances, lavage à sec, dégraissage prompt et soigné, lavage et repassage de gants en 6 heures. — A la même adresse, à vendre un bois de lit à deux places avec son sommier. 1033-3

Constructions.

Les personnes qui désireraient acquérir des maisons ouvrières, confortables, bien situées à proximité du village, à des prix modérés et avec facilité de payement, peuvent examiner les plans et se renseigner au bureau de MM. GRANDJEAN et ARZONICO frères, entrepreneurs, rue Jaquet-Droz 10.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à midi et de 1 à 6 heures; le dimanche de 11 h. à midi. 811-5

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

MISE AU CONCOURS

des travaux de bétonnage et cimentage du grand réservoir pour l'alimentation d'eau.

Le plan et le cahier des charges sont déposés au Bureau des Travaux Publics, Hôtel des Postes qui recevra les soumissions cachetées et munies de la mention : « **Soumission pour le réservoir** » jusqu'au 20 février courant inclusivement.

Chaux-de Fonds, le 5 février 1887.

1079-3 **Conseil municipal.**

Société Fédérale de Gymnastique
L'ABEILLE

Messieurs les Sociétaires sont informés que la **Soirée familière annuelle** aura lieu, **Samedi 26 Février,** à **Bel-Air.**

La liste de souscription est déposée au local, Café Weber, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 13.

1076 3 **LE COMITÉ.**

PATINAGE

Le Patinage est ouvert samedi 5 et dimanche 6 février. 1078-1

Un horloger demande à faire chez lui des démontages, remontages, décotages et achevages de montres, grandes et petites pièces. **Ouvrage garanti bien fait.** — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1077-3

Guillocheur. Un bon ouvrier guillocheur sur argent, régulier au travail demande à se placer immédiatement. — S'adresser chez M. Achille Méroz, rue du Progrès, 6. 1065-3

Tailleuse. Une tailleuse se recommande pour des raccommodages à la maison ou en journée. — S'adr. chez Mme Guliani, Gibraltar, n° 2, au 2e étage. 1021-3

Servante. Une bonne fille, propre et active, sachant bien cuire et faire tous les travaux d'un ménage, demande une place de suite. — S'adr. rue du Parc, n° 72, au 3e étage. 1040 3

Acheveur. Un acheveur habile demande une place dans un comptoir pour terminer la petite pièce or. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 1042-3

Polisseuse. Une bonne polisseuse-aviveuse, à gent, de toute moralité, demande une place de suite.

S'adresser chez M. François Boillat, aux Abattoirs. 1044-3

Coiffeuse. Mme **Florine Quartier-Althouse,** rue du Progrès, n° 79 a, se recommande pour coiffer à domicile ou à la maison. 983 3

Une personne propre et active désire avoir des journées comme garde-malade ou pour écurer et laver.

S'adresser Place d'armes 20 b. 982-3

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes or demande une place de suite. -- A la même adresse un beau **lavabo** et différents **meubles** sont à vendre. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 952-2

Jeune fille. On désire placer une jeune fille pour apprendre une petite partie de l'horlogerie ou pour aider dans un ménage. — S'adresser rue du Parc, 64, au 2e étage. 954-2

Un jeune homme âgé de 18 ans, fort et robuste de parents honnêtes, cherche à se placer de suite comme apprenti boulanger. — S'adr au bureau de l'Impartial. 961-2

Une fille allemande, parlant le français et munie de très bons certificats cherche une place au plus vite pour faire un ménage. — S'adr. rue du Puits, 9, au 2e étage. 966-2

Peintre Un bon peintre et un **émailleur** cherchent à se placer dans un atelier de la localité. — S'adr. rue de la Ronde, n° 19, au 2e étage. à gauche. 967-2

Une jeune fille cherche à se placer comme assujettie **sertisseuse.** — S'adresser rue de l'Industrie n° 16, au 3me étage. 881 1

Jeune fille. Une jeune fille cherche à se placer de suite dans un petit ménage sans enfants. — S'adresser rue au Collège, n° 13. 882-1

Une bonne finisseuse de raquettes en tous genres, demande de l'ouvrage soigné. Raquettes plates, spiral Breguet, feuille de sauge. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 977-1

Une personne de toute confiance, pouvant disposer régulièrement de deux à trois heures par jour, se chargerait volontiers des écritures d'une maison de commerce. — S'adr. à M. Ducommun-Billon, agent d'affaires, rue du Parc, 17. 978 1

Horloger. Un bon horloger connaissant l'échappement ancre et cylindre, les repassages, remontages et l'achevage, cherche une place comme acheveur ou visiteur. S'adresser au bureau de l'Impartial. 917 1

Apprenti. On désire placer un jeune homme de 16 ans, fort et robuste, comme apprenti boucher ou charcutier. — S'adr. à M. Auguste Courvoisier, rue du Premier Mars, 8. 890 1

Un jeune homme de toute moralité cherche une place comme commissionnaire ou homme de peine. — S'adresser à M. Matthey, rue du Stand, n° 6. 893 1

Une bonne repasseuse se recommande pour tout ce qui concerne son état. — S'adresser rue de la Serre, 61, au rez-de chaussée, à gauche. 901-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider dans un petit ménage. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1060-3

Peintres. On demande deux ouvriers peintres en cadrans, chez Mme Neuenschwander, fabr. de cadrans, ancienne gare, n° 12, à Bienne. 1061 3

Acheveur. On demande un acheveur de plantages ancre.

S'adr. à M. G.-Fritz Straub, aux Bulles 18, près La Chaux-de-Fonds. 1009 3

Pierriste. On demande de suite une bonne ouvrière pierriste.

S'adresser chez Mlle J. Hirschy, rue du Grenier 30. 1010-3

Polisseuses. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes. — S'adresser chez Mme A. Ducommun, graveur d'ornements, aux Trois Portes, No. 4, Neuchatel. 1020-3

Graveur. On demande un bon graveur d'ornement sachant bien finir, ainsi qu'un ouvrier pour faire du millefeuilles. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1022 3

Graveur. On demande de suite ou dans la quinzaine, un bon ouvrier graveur d'ornements. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1011-3

Graveur. On demande un bon graveur de lettres, sérieux. — S'adr. chez M. Raiss, graveur, à Bienne. 1014 3

Assujettie. On demande une assujettie doreuse de roues qui soit logée et nourrie chez ses parents. — S'adr au bureau de l'Impartial. 1041-3

On demande un **jeune garçon** ou une **jeune fille** pour faire les commissions entre ses heures d'école.

S'adresser rue des Fleurs 13, au rez-de-chaussée. 1043 3

Apprentie. On demande une apprentie ou une assujettie pour les aiguilles de montres. — S'adresser à M. Paul E. Vogel, rue du Parc 46. 1045-3

Un guillocheur pour l'or, pourrait entrer dans un atelier de la localité ; ouvrage régulier. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 991-2

Un homme d'une quarantaine d'années, dans le commerce, demande une fille d'âge mûr pour faire le ménage et servir au magasin. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — S'adresser rue Fritz Courvoisier, 47 a, au rez-de-chaussée. 996-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage et faire quelques commissions. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1000-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour lui apprendre la lingerie et la confection des robes.

S'adresser à Mlle Weber, Hôtel de-Ville n° 9 a. 1002-2

Un acheveur habile pour la petite montre or et argent légère, est demandé de suite. — Offres, franco, à l'agence Haasenstein & Vogler, à La Chaux-de-Fonds, sous initiales J. H. N. 31. 908-2

Pierriste. On demande de suite un bon ouvrier pierriste. — S'adr. rue du Four. 6, au 1er étage. 959 2

Peintre. On cherche un atelier de peintre en cadrans, pouvant entreprendre de l'ouvrage à la maison. — S'adr. par écrit au bureau de l'Impartial, sous les initiales E. V. avec indications de prix. 921-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage et faire les commissions. — S'adresser rue de l'Industrie, 5, au 2e étage 922-2

Servante. On demande de suite une bonne fille sachant faire la cuisine. — S'adresser au Café du Léman, rue Jaquet Droz, 25. 923-2

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes or, ainsi qu'une assujettie. — S'adresser rue de la Demoiselle, 37, au 2e étage. 929 2

La fabrique de montres des Brenets demande un bon mécanicien sachant faire les étampes. 932-2

Jeunes filles. On demande 2 jeunes filles, l'une pour apprendre à polir et l'autre à guillocher les cuvettes. Rétribution immédiate. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 934-2

Cuisinière. On demande de suite pour une pension, une bonne cuisinière, munie de certificats. — Sadr. au bureau de l'Impartial. 937-2

Servante. On demande de suite une bonne fille pour faire la cuisine. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 938 2

Sertisseuse. On demande pour le 21 février une bonne ouvrière sertisseuse de toute moralité. Ouvrage suivi et lucratif. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 939 2

Cuisinière. On demande pour de suite une bonne cuisinière. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 940-2

Bonne d'enfants. On demande pour le courant de février ou le 1er mars, une bonne d'enfants ayant déjà été en service et munie de bonnes recommandations. Bons gages assurés. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 949-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité pour aider dans un petit ménage. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 953-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un ménage.

S'adresser rue Léopold Robert 26, au 4me étage. 955 3

Jeune fille. On demande une jeune fille allemande, pour lui apprendre le français ; elle devrait s'aider au ménage. — S'adresser chez Mme Boillon, rue de la Demoiselle 14. 956-2

Emboîteur. On demande de suite un bon emboîteur pour grandes et petites pièces or. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 957 2

Pivoteurs. On demande des pivoteurs et acheveurs ancre, 4 fr. le carton de pivotages. On donnerait ouvrage à domicile. — Adresser les offres sous initiales **N. 16,** poste restante, Chaux-de-Fonds. 958-2

Une domestique de toute moralité et bien recommandée sous tous les rapports, trouverait à se placer pour le 15 février. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 878 1

On demande dans un bureau de la localité un jeune garçon de 16 ans. — S'adr. pour renseignements au bureau de l'Impartial. 887 1

Remonteurs. Un comptoir du Locle demande 3 remonteurs bien au courant de la pièce 13''' cylindre remontoir. Ouvrage suivi et lucratif. Entrée prochaine. — Adresser les offres au bureau de l'Impartial. 889-1

Aviveuse. On demande une ouvrière aviveuse de boîtes ; elle serait nourrie, logée et recevrait fr. 25 par mois. Entrée de suite. — S'adr. chez Eug. Meystre, décorateur, Fleurier. 971 1

Repasseur. On demande un bon ouvrier repasseur. — S'adr. rue de la Serre, n° 2 au 2e étage. 974-1

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur ayant l'habitude des petites pièces. — Inutile de se présenter sans preuves de capacités et bonnes références.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 979-1

Guillocheur. On demande un bon guillocheur pour quelques heures par jour, à l'atelier Emile Robert, rue du Progrès 11. 985 1

Sertisseur. On demande un bon ouvrier sertisseur de moyennes. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 986 1

Emboîteur. On demande de suite un ouvrier emboîteur. S'adr. rue des Arts, 35, au 1er étage. 895 1

On demande pour de suite une bonne polisseuse de boîtes d'or ; bon gage si la personne connait bien son métier. — S'adr. à M. Arnold Fehr, rue du Premier Mars, n° 12. 896 1

On cherche un bon planteur d'échappements disposé à prendre un apprenti âgé de 16 ans, pour lui apprendre sa partie, contre rétribution — S'adr. au bureau de l'Impartial. 897 1

Apprentie. On demande de suite une apprentie **modiste.** — S'adresser au bureau de l'Impartial. 910-1

Servante. On demande une bonne servante, bien au courant des travaux d'un ménage. — S'adresser rue du Parc, 44, au rez-de-chaussée. 911-1

Cuisinière. On demande une bonne cuisinière, connaissant bien le service. Bon gage. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 900 1

Apprentie. On demande de suite une apprentie **polisseuse de boîtes** ou une **assujettie** — S'adr. rue de la Paix, n° 49, au premier étage, à gauche. 903 1

Jeune homme. On demande un jeune homme, ayant fait les repassages ou les échappements ancre, pour lui apprendre les démontages et remontages dans les genres bon courant.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 913 1

Peintre en cadrans. On demande de suite une bonne ouvrière. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 916 1

Servante. On demande une brave et honnête fille, pouvant fournir de bonnes recommandations, connaissant la cuisine et sachant soigner un ménage d'ordre. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 918-1

A remettre pour **St-Georges 1887,** rue de la **Place d'armes,** un logement de **3 pièces, au soleil** levant, **2me étage, fr, 500.** — S'adresser chez M. Jules Soguel, notaire 1056-3

A louer **pour St-Georges 1887** un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances, situé au centre du village. **Prix : fr. 350.** — S'adresser à M. Jules Jaquet, rue du Grenier, 35. 1070 3

Appartement. A louer de suite au centre du village un petit logement de deux pièces et dépendances.

S'adresser rue Neuve, 10, 4e étage. 1072 3

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 5, au troisième étage. 1059-3

Chambre. A louer une chambre meublée à une personne de toute moralité. — S'adresser rue du Puits, 19, 2e étage à gauche. 1074-3

Magasin et logement. A remettre, pour St-Georges ou St-Martin 1887, un grand magasin à devantures, avec un ou deux logements.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 1012 3

A remettre pour cause de santé pour St-Georges 1888, une ancienne boulangerie-pâtisserie de la localité en pleine activité. Les locaux étant vastes et bien situés pourraient, au besoin, être utilisés pour tout autre genre de commerce. — S'adr. par écrit aux initiales **A. R.**, case postale 1244, succursale, Chaux-de-Fonds. 1027 3

Appartements. A louer pour **St-Georges 1887,** deux beaux appartements, l'un de deux pièces et l'autre de trois pièces, situés rue du Puits, 18 et bien exposés au soleil. — S'adr. à M. Paul Mosimann-Roulet, rue Léopold Robert, 47. 1036-3

Appartement. A louer pour **St-Georges 1887,** un grand appartement au 3e étage, avec corridor, composé de quatre pièces, deux alcôves et dépendances, situé à la rue Léopold Robert, près de la Gare. — S'adr. à M. Piere Oscar DuBois, Charrière, 2. 1037-6

Chambre. A louer pour le 15 février une belle chambre meublée, au soleil, située au centre du village. — S'adr. au magasin, rue Léopold Robert, 27. 1023-3

Nous n'avions jamais vu une collection aussi complète de beaux sujets. Aussi tenons-nous à déclarer que l'aspect de ce beau bétail est saisissant ; l'impression est profonde, et l'on songe involontairement à la beauté, à la richesse, nous dirons même, à la grandeur d'une pareille industrie, lorsqu'elle est entre les mains d'hommes intelligents, qui joignent aux connaissances nécessaires à leur profession, l'amour de l'ordre et l'activité.

Nous avons compris une fois de plus l'importance de la protection que mérite cette industrie de la part des autorités municipales, cantonales et fédérales, dont les subsides doivent s'élargir de plus en plus, car c'est un placement intelligent et d'un rapport certain pour la nation tout entière.

C'est là ce que nous appellerons du patriotisme bien entendu, car en s'honorant eux-mêmes et en se procurant la plus noble des satisfactions, de tels hommes honorent leur pays et sont en bon exemple.

Il serait bon que les routiniers se donnassent la peine d'aller eux-mêmes se rendre compte, *de visu*, des résultats merveilleux auxquels on peut arriver, par une activité et une surveillance incessantes, par des soins bien entendus, par un choix judicieux de beaux et bons sujets, et par une persévérance continue et une volonté tenace d'arriver aux premiers rangs.

L'ordre et la propreté règnent en maîtres dans cette étable, et il est tel ou tel logement propret, somptueux même, qui ne vaut certes pas le même coup d'œil.

Un jeune taureau, importé récemment du Simmenthal, nous a frappés également par la beauté de ses formes.

Après la ferme, le chalet, à 15 minutes de la première. Nous y trouvons une douzaine de génisses et de jeunes élèves de belle venue, qui promettent tous de beaux sujets. Une fromagerie y est installée très convenablement, et y convertit le lait de la ferme en produits de toute première qualité.

On voit dans toute cette organisation l'œil d'un maître qui a fait de son établissement agricole, l'un des plus beaux de notre canton.

Merci de tout cœur à MM. Huguenin de leur aimable et cordiale hospitalité, poussée jusqu'à une collation royale de 4 heures.

Agriculteurs distingués, ces messieurs se sont placés au premier rang, comprenant et faisant comprendre à leur façon que l'élevage bien entendu peut devenir pour notre canton, aussi bien que c'est le cas pour d'autres contrées non moins favorisées, une source considérable de prospérité.

Honneur à eux ! *(Communiqué.)*

Chaux-de-Fonds, le 4 février 1887.

Tribunal criminel

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE *L'IMPARTIAL.*)

Neuchâtel, 4 février 1887.

Affaire Ulysse Ramseyer

Ulysse Ramseyer est le fils d'une honorable famille des Ponts. Son père et sa mère jouissaient de l'estime et de la sympathie de chacun. Cette sympathie s'était reportée sur leurs nombreux fils qui travaillaient à l'horlogerie et cela dans des conditions qui faisaient croire que leurs affaires réussissaient. Le prévenu s'était lancé dans les affaires, sans capital, ou du moins avec un capital insignifiant. C'était dans les années prospères qui suivirent la guerre franco allemande, à un moment où tout réussissait à tout le monde. Puis vinrent les années sur lesquelles s'abattit la crise. L'homme avisé, à ce moment-là, a senti qu'il fallait mettre, en quelque sorte, le sabot à son char ; quelques-uns ont réussi et ont conservé la fortune qu'ils avaient acquise. D'autres moins prudents, moins sages, moins honnêtes, dans une certaine mesure, ont cru que la situation s'améliorerait sous peu, ont continué à mener leurs affaires à grandes guides, ont fait des pertes ; ils ont voulu se rattraper et en le voulant, ils se sont enfoncés toujours davantage, si bien que ceux qui n'avaient pas le caractère fortement trempé, qui n'étaient pas foncièrement honnêtes, ont fini par recourir aux expédients.

C'est ce qui est arrivé à Ramseyer. Il n'a pas su voir qu'après un moment de prospérité inouïe, une réaction devait immanquablement se produire. Il a continué à fabriquer sur une grande échelle ; il s'est avancé en aveugle dans la voie qu'il suivait, luttant contre une destinée plus forte que son énergie et son courage. Pendant qu'il se débattait ainsi, il rencontra un homme bon, porté à rendre service, et lui, ayant vu les enfants Ramseyer pataugер dans la boue du village des Ponts, avait une espèce d'amertume au cœur, et les voyant tomber l'un après l'autre, dans le combat pour l'existence. M. Sylvain Perrenoud n'avait jamais eu d'affaires avec Ramseyer, toutefois il lui vint en aide, en lui donnant sa signature, apposée sur les billets de commerce. Certes il n'est pas permis de créer ainsi une circulation de billets de complaisance, de faire ce qu'on appelle vulgairement de la « cavalerie » ; c'est le coup le plus sérieux qu'on puisse porter au crédit. Mais M. Perrenoud était un brave homme qui n'y entendait pas malice, il voulait obliger le monde et pour l'obliger il préférait prêter sa signature plutôt que son argent. Il la prêta donc à Ulysse Ramseyer, il la prêta souvent, trop souvent même. A vrai dire, il éprouvait une jouissance à donner sa signature, il en tirait une certaine gloriole : c'était devenu une manie.

Toutefois, il est certain qu'à un moment donné, il ne la donna plus à l'inculpé. Il lui prêta une somme de fr. 4,000 pour retirer les effets qu'il avait signés ; aussi quelle ne fut pas sa surprise, lorsque Ramseyer ayant été déclaré en état de faillite sur la demande de ses créanciers, il fut avisé par la Banque fédérale à la Chaux-de-Fonds et par la banque des Ponts, qu'elles avaient des billets portant sa signature et dont il était responsable. Il se rendit à la Banque à la Chaux-de-Fonds et déclara que ces billets étaient faux. Dans l'intervalle Ramseyer avait était arrêté, sur plainte de ses créanciers, qui l'accusaient de ne pouvoir justifier ses pertes et d'avoir soustrait des valeurs au préjudice de la masse. L'enquête se fit. Le juge prit vis-à-vis de l'inculpé une mesure exceptionnelle qui lui paraissait dictée par les circonstances de l'affaire, il fut mis en liberté provisoire. Mais lorsque l'affaire des faux parvint à sa connaissance, il fit incarcérer Ramseyer à nouveau.

(A suivre.)

Chronique locale.

⁂ *Conférences publiques.* — M. le Dr Guillaume a pris part au congrès pénitentiaire réuni à Rome à la fin de 1885. Il fut un des personnages les plus importants de cette assemblée de savants philanthropes.

En revenant de la ville éternelle, M. le Dr Guillaume a fait en Sardaigne une excursion très intéressante, qu'il nous racontera mardi prochain. Nous connaissons quelque peu la Corse, ce berceau des Bonaparte ; romanciers et politiciens l'ont choisie comme un théâtre se prêtant à des mises en scène originales et souvent dramatiques. En revanche, nous ne savons presque rien de l'île sœur ; est-ce parce que la Sardaigne n'a joué aucun rôle prépondérant dans l'histoire de l'Italie, à laquelle elle appartient ? Peut-être ; en tous cas, c'est pour nous une terre inconnue, et l'excursion que nous y ferons, guidés par M. le Dr Guillaume, aura tout le charme et l'imprévu d'un voyage de découvertes. *(Communiqué.)*

⁂ *Appel des réservistes allemands.* — On nous dit que des sujets allemands habitant la Chaux-de-Fonds ont reçu des ordres de marche leur enjoignant d'avoir à être lundi prochain en Allemagne, dans les lieux de rassemblement indiqués.

Ceci s'explique par le fait que ces hommes font partie des 71,000 réservistes, — dont l'appel sous les drapeaux a été décidé il y a une huitaine de jours, — et qui doivent s'exercer au maniement du nouveau fusil à répétition dont tous les régiments vont être munis. Ces soldats sont pris dans les contingents de l'armée de campagne qui, après avoir fait 3 années de service actif, restent pendant 4 ½ ans à la disposition du ministère de la guerre avant d'être incorporés dans la landwehr.

Toutes les dépêches d'Allemagne ont répété à satiété, ces jours, que cet appel de réservistes n'avait aucun caractère belliqueux, ni aucun rapport avec les bruits de guerre qui courent actuellement ; on va faire ce qui doit toujours se faire et ce qui s'est toujours fait dès que l'on a introduit dans l'armée un fusil de nouveau système.

D'après la *Gazette de Cologne,* ces propos sont ceux de l'empereur Guillaume.

Le *Temps* d'aujourd'hui nous dit que M. de Bismarck a de nouveau affirmé à l'ambassadeur de France à Berlin que les 71,000 réservistes (qui seront remplacés par 20,000 autres) étaient appelés uniquement pour l'exercice du fusil nouveau.

Dernier Courrier.

Berne, 5 février. — Certains journaux annoncent que la France fait de grands achats de chevaux dans le Seeland. Ce bruit est absolument inexact.

— Une dépêche de Berne adressée au *Standard,* annonce que le Conseil fédéral a adressé aux autorités cantonales une circulaire contenant des instructions en vue d'un appel des soldats suisses. Quarante mille hommes pourraient être réunis en quarante-huit heures.

(Nous pensons que ce qui a pu donner naissance à cette nouvelle, est tout simplement la circulaire engageant les gouvernements cantonaux à rappeler aux soldats l'ordonnance du Conseil fédéral, du 2 février 1883, — prescrivant que les effets se trouvant entre les mains des hommes doivent toujours être au complet et en bon état, — ou la circulaire demandant une statistique des hommes astreints au service du Landsturm. — *Réd.*)

Paris, 5 février. — Le krach de ces derniers jours ayant causé dans les couloirs de la Chambre des députés une émotion considérable, M. Sigismond Lacroix a abordé M. Goblet lui proposant de provoquer par une interpellation les explications du gouvernement. M. Goblet a formellement refusé disant que la panique était l'œuvre de spéculateurs.

La *France* dénonce M. Soubeyran comme l'auteur de la panique.

— Le ministère de la guerre dément catégoriquement le bruit attribuant à un officier attaché à ce ministère un langage indiquant une mobilisation imminente.

La nouvelle donnée par la *Pall Mall Gazette,* que les réservistes français résidant en Angleterre sont rappelés en France, est également fausse.

— Le produit de l'octroi de Paris pendant le mois de janvier dernier est inférieur de 143,455 francs aux évalutions budgétaires, et supérieur de 55,755 francs au produit de janvier 1886.

Rome, 5 février. — Le conseil communal de Rome a voté 10,000 francs pour les familles des militaires morts au combat de Saati, près Massaouah.

— Hier ont comparu, en session extraordinaire du tribunal correctionnel, 78 individus arrêtés à la suite des démonstrations de mercredi et jeudi devant la Chambre.

Dijon, 4 février. — Cette nuit, deux cartouches explosibles ont été placées contre l'église Saint-Jean et sous le portique du palais de justice par des individus restés inconnus.

Les dégâts de l'église ne sont pas graves ; ceux du palais de justice sont plus sérieux.

Le parquet fait une enquête.

Bruxelles, 5 février. — Un inconnu a jeté, à Rœulx, près Mons, une bombe de dynamite dans la cave d'un négociant. On n'a à déplorer que des dégâts matériels.

St-Pétersbourg, 5 février. — La *Gazette de Moscou,* (organe autorisé) adresse de vifs reproches à l'Allemagne et conseille à M. de Bismarck de cesser le jeu des alliances et de ne pas prétendre à une sorte de dictature sur l'Europe.

Rome, 5 février. — La Chambre a voté, par 317 voix contre 12, le crédit extraordinaire de 5 millions pour l'expédition de Massaouah.

Vienne, 5 février. — (Service part.) — Après l'Allemagne et la Russie, l'Autriche-Hongrie vient d'interdire à son tour l'exportation des chevaux à toutes les frontières de l'empire austro-hongrois. Le *Messager de l'empire* publie aujourd'hui l'ordre d'interdiction.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposions, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

Imp. A. COURVOISIER. — Chaux-de-Fonds.

Les anges du foyer.

6. **L'Ange économe**
(Intraitable.)

— Théodore ?...

— Bonne amie !

— Vous aviez hier, vingt-trois sous dans la poche de votre gilet, je n'en retrouve plus que dix-sept?... Où est passée la différence, je vous prie?...

— J'ai pris un omnibus, bonne amie.

Madame se récriant :

— Un omnibus!... Vous devenez donc impotent?

— Non, bonne amie. Mais du haut des Ternes à la rue des Vosges, il y a loin...

— L'exercice vous est salutaire.

Monsieur très doux :

— Je sais bien, mais il commençait à pleuvoir, et comme tu n'as pas encore remplacé mon parapluie...

— Désolée, Monsieur! Je n'ai pas le Pactole à ma disposition.

— Je ne te fais point de reproche !

Madame très aigre :

— Il ne manquerait plus que cela !

— Je dis seulement que dans l'intérêt de mon chapeau...

Madame, après une seconde de réflexion :

— Il fallait ne pas sortir, puisque le temps était à la pluie !

Monsieur, toujours pacifique :

— Tu sais bien que j'avais promis à cet auteur qui m'emploie de lui rapporter sa copie hier au plus tard?

— Eh bien ! il l'aurait attendue deux jours de plus, voilà tout ! Le monde n'aurait pas cessé de tourner pour si peu !

— C'est probable, mais j'y eusse gagné, moi, de n'avoir plus ses copies à faire.

La justesse de l'argument clôt décidément le bec de Madame, qui hoche la tête sans répondre.

L'*Ange économe* n'aime à rien perdre, pas même ses paroles.

Profitant de sa victoire, Monsieur reprend d'un ton déterminé :

— A propos, Bobonne ! J'ai acheté ce matin une paire de bottines, que le cordonnier apportera tout à l'heure.

Madame sautant :

— Des bottines ! En voici bien d'une autre !

Monsieur d'une voix mœlleuse :

— Une excellente occasion. La personne qui les avait commandées n'en a pas pris livraison ; en sorte que le marchand me les cède pour s'en défaire au prix de revient.

— En vérité. Et ce prix?

Monsieur courageusement :

— Dix-neuf francs cinquante !

Madame bondissant plus fort que la première fois :

— Vous appelez cela une occasion?...

Monsieur, convaincu :

— Certainement, puisqu'elles en valent trente-deux !

Madame très sceptique :

— Elles sont sans doute en or massif?...

Monsieur ingénument :

— Tout simplement en maroquin ; et elles me vont comme si on les avait faites pour moi !...

Madame de plus en plus mordante :

—Du maroquin ! Il faut à Monsieur de la peau de portefeuille, à présent ! — Attendez au moins que vous soyez ministre !

Monsieur allongeant piteusement l'un de ses pieds, chaussé d'une bottine qui ne tient plus que par la persuasion :

Celles-ci n'iraient pas si loin... Elles me quittent, les ingrates !...

Madame, après avoir constaté d'un coup d'œil la réalité de l'allégation :

— Tout cela est fort joli !... mais avec vos perpétuels gaspillages, je n'arriverai jamais à trouver, au bout du mois, les trente-cinq francs trente-cinq centimes de votre assurance ; et si, un de ces beaux jours vous venez à mourir, je me trouverai avec mes yeux pour pleurer.

Il est vrai que cette question ne vous touche guère !... Vous êtes bien trop égoïste pour vous préoccuper de mon avenir !...

Monsieur riant, avec bonhomie :

— Tranquillise-toi, Bobonne ! Je n'ai pas envie de mourir.

Madame féroce :

— Et les accidents ?...

Monsieur, pris au dépourvu :

— C'est juste ; mais dans ce cas peu probable, il te resterait encore ta dot, qui, Dieu merci ! est intacte.

— Je le pense bien !

— Tu ne seras donc pas tout à fait sans ressources...

Madame se dressant avec indignation :

— Mais, Monsieur, s'il me faut manger ma dot, avec quoi me retrouverai-je un second mari ?...

— !!!

L'Ange qui a pardonné

7. (Pas commode)

L'origine du fait est banale :

Madame, rentrant un jour inopinément d'une visite à la campagne, a trouvé monsieur causant un peu intimement avec sa fille de chambre. Jeter la créature à la porte, pêle-mêle avec ses vêtements épars, a été pour l'épouse offensée l'affaire d'une seconde.

Ce premier point réglé elle s'est retournée vers Monsieur, qui, fort penaud, tentait de s'excuser, et après l'avoir régalé d'une terrible scène, accompagnée de la syncope de rigueur, Madame tout d'abord a déclaré qu'elle voulait une séparation... Monsieur s'est jeté à ses genoux, mais en vain ; — ce que voyant, il a lui-même convoqué sa famille, celle de sa femme, quelques amis dévoués, et en présence de ce tribunal improvisé, a très humblement confessé sa faute, jurant, comme tous ses pareils, que c'était la première et l'unique fois qu'il eût péché, maudissant son aberration, affirmant enfin. — Dieu sait avec quelle chaleur ! — que jamais Madame ne lui avait été si chère !...

Bref, il a su être à tel point éloquent, pathétique, persuasif, qu'il a fléchi jusqu'à sa belle-mère, laquelle — sachant bien, d'ailleurs, ce qu'elle faisait — a conseillé la mansuétude à sa fille !...

Et l'épouse a pardonné !...

Depuis lors, victime résignée de cette clémence à deux tranchants, l'infortuné mari expie cruellement son crime d'une minute !

Heure par heure, il lui faut rendre compte à Madame de l'emploi de ses journées, des rencontres qu'il a pu faire, ainsi que des propos échangés. A la moindre hésitation, au plus léger trouble, Madame fond en pleurs et parle de convoquer à nouveau sa famille... Elle gouverne la dépense, lit les letttres qu'il écrit, épie chacun de ses actes et scrute profondément ses physionomies. S'il se promène? Elle le suit. S'il cause avec une femme? Elle est aussitôt en tiers dans la conversation. S'il est gai? Elle s'inquiète. Sérieux? C'est qu'il médite quelque tour...

Une fois, il s'est permis de s'insurger contre l'espionnage dont il est entouré et de trouver exagéré le luxe de précautions employé pour sauvegarder sa sagesse. Mais pareille à la Némésis antique, l'*Ange qui a pardonné* s'est dressée de toute sa hauteur, foudroyant le misérable du souvenir de l'infidélité passée, et il n'a pas eu l'outrecuidance d'insister.

Madame a d'ailleurs déclaré solennellement, qu'à la première inquiétude, elle tuerait sa rivale, ses enfants, son mari et elle-même. Elle porte ostensiblement à sa ceinture un mignon poignard très affilé, avec lequel, de temps à autre, elle affecte de jouer. Des livres de toxicologie traînent parmi ses dentelles, et, depuis quelques jours, elle s'exerce au maniement du pistolet...

Si j'étais le mari de l'*Ange qui a pardonné*, je ne dormirais pas tranquille !...

(*A suivre*) DANIEL DARC.

Rapport financier de la Prévoyante, de la Chaux-de-Fonds pour l'année 1886.

RECETTES

Solde en caisse le 31 Décembre 1885	Fr.	430.20
Cotisations		102.63
Amendes		152.—
Entrées		350.—
Carnets		28.—
Retiré à la Banque Rieckel		1,300.—
	Fr.	12,523.20

DÉPENSES

Indemnités à 133 malades	Fr.	9,396.—
» pour 7 décès		175.—
Secours extraordinaire		50.—
Frais généraux		214.60
Versé à la Banque Rieckel		1,800.—
Traitement du secrétaire-caissier		410.45
Solde en caisse le 31 Décembre 1886		477.15
	Fr.	12,523.20

FORTUNE DE LA SOCIÉTÉ

Solde en caisse	Fr.	477.15
En dépôt au Crédit Mutuel ouvrier		1,624.50
» à la Banque Rieckel		4,773.—
250 carnets à fr. 1		250.—
Cotisations arriérées		400.—
	Fr.	7,524.65
Elle était au 31 Décembre 1885 de		6,822.80
Augmentation en faveur de 1886	Fr.	701.85

La Société compte au 31 Décembre 1886, 596 sociétaires

Le comité pour l'année 1887 est composé comme suit :

MM. Paul Montandon, président, Demoiselle, 17.
Hri Oscar Huguenin, vice-président, Place d'Armes, 10.
Louis Chollet fils, secrétaire caissier, Parc, 14.
Achille Droz, vice-caissier, Pont, 19.

Assesseurs

MM. Jean Racine, Parc 76. — Alcide Cosandier, Charrière 5 a. — Ingénu Humbert, Léopold Robert, 56 a. — Fritz Rossel, Terreaux, 4. — Léon Kunz, Arts, 17. — Louis Zweigart, Serre 38. — Albert Thiébaud, Envers, 14. — César Robert-Tissot, Puits, 13. — Fritz Amez-Droz, Demoiselle, 62. — Oscar Misteli, Rocher, 2. — Gottlieb Krebs, Fleurs, 6.

Passe-temps du dimanche.

Nº 272. — MOT EN LAMPE.

Dédié à Marietta

par S....x

Je vous offre, belle lectrice,
Aujourd'hui, dans L'IMPARTIAL,
Un « mot en lampe », pur caprice
Et jeu d'esprit original.
Je commence et vais dessiner
Triangle, losange, octogone,
Et c'est leur ensemble qui donne
Le mot en lampe à deviner.

Au triangle : A Paris. Un bateau de passage.
Empire asiatique. Et pieux voyageur.
Sens vertical : A pied. Pronom. Pour le danseur.
Grand pontife. Instrument. Négation. En Chine.
Au losange on voit : Elément.
Dénudé. Pièce utile à maint vieux bâtiment.
A l'octogone : Orient. Balle qu'on jette.
Suite. Ennui. Femme ayant une baguette.
De nos administrations
Le mot de l'axe est bien la plaie.
Pourquoi si longuement traiter les questions
Qu'on pourrait résoudre d'emblée ?

Prime : Du papier à lettres et enveloppes.

Nº 271. — MOT EN X. — SOLUTION.

```
S E M           F O U
  T A C       P I N
    T R E   A I N
      E M I L E
        A N E
      C I N N A
    N I L   E P I
  P A L       I N N
F O Y           O I E
```

Solutions justes :

Mouguy (Buttes.) — L. W. (Sauges.) — Marietta (Brévine) — Pellèsse et Bibet. — Louise. — E. H. (St-Blaise.) — Loulou. — Mizar. — La tranquille Juju. — Tita. — Paulet.

La prime est échue par le tirage au sort à : «Mizar.»

Appartement. A louer de suite un appartement au 1er étage, composé de trois chambres à deux fenêtres et dépendances, situé rue des Fleurs. — S'adr. à M. Pierre-Oscar DuBois, Charrière, 2. 1058-3

Chambre. A louer à un ou deux messieurs, une jolie chambre meublée à trois fenêtres, située au rez-de-chaussée, vue sur la gare — S'adresser rue de L'Envers. 34. 1025 3

Café. A louer, pour St Georges prochaine, 23 avril 1887, le café-restaurant du **Rameau Vert**, aux Grandes Crosettes, ayant jeu de boules et salle de danse. — S'adresser au propriétaire M C. Boui, rue de la Paix 74, ou à M. Alfred Guyot, gérant, rue de la Paix 75. 678 3

A remettre pour **St-Georges 1887, un pignon de 2 pièces, Puits, 12, de fr. 300.** — S'adresser chez M. Ariste Montandon, même maison. 844-4

Chambre. A louer une jolie chambre meublée et indépendante, à un monsieur travaillant dehors.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 419 7

Chambre. A louer de suite une jolie chambre au soleil, et pour St Georges, deux petits appartements. — S'adr. rue des Arts, 35, au rez-de-chaussée. 862-3

Logements. A louer, de suite ou pour Saint-Georges, plusieurs beaux logements bien exposés au soleil, avec jardin. Prix modiques. — S'adresser à M. L'Héritier, restaurant du Boulevard de la Gare. 301-12

Logement. A louer, pour St Georges prochaine, un très beau logement de 3 pièces et dépendances, au soleil levant. -- S'adresser chez M. Jules Froidevaux, rue du Progrès 65. 755-4

Appartement. A louer pour Saint-Georges un appartement de 4 pièces et dépendances, situé au centre du village et exposé au soleil. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville, 8. 322 16

Logement. A louer, pour St-Georges 1887, un logement de 3 pièces et dépendances, au 1er étage, exposé au soleil. — S'adresser à M. G. Koch-Haas, rue du 1er Mars 10 a. 570-5

Appartements. A louer de suite et pour plus tard, plusieurs appartements. — S'adr. chez M. Comte, rue de l'Industrie, 23, au 1er étage. 994-2

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée et indépendante. — S'adresser rue des Terraux 9, au 1er étage. 993-2

Chambre. A partager avec un monsieur, une grande chambre à deux lits, indépendante et au soleil. 995-2
A la même adresse, on prendrait encore quelques pensionnaires. Bonne pension. Rue Neuve 10, au 2e. Entrée : Place Neuve.

Chambre. A louer une belle chambre meublée, exposée au soleil, à un ou deux messieurs de toute moralité, travaillant dehors. — S'adr. à M. Paul Ducommun, rue du Progrès 7 b, au rez-de-chaussée. 1003-2

A louer pour **St-Georges 1887**, dans une maison d'ordre et bien exposée au soleil, un joli appartement de 3 pièces, cabinet, corridor et dépendances. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 930-2

On offre à louer au centre du village **pour St-Martin 1887**, 3 petites pièces au rez-de-chaussée, qui conviendraient pour un petit commerce. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 936 2

A louer un local pour entrepôt de marchandises, ou magasin, ou atelier de vernisseur. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville, 21, au 2e étage. 948 2

Chambre. A remettre, de suite, une grande chambre meublée, à deux fenêtres, au soleil levant, près de la Fleur-de-Lis. — S'adresser rue Jaquet Droz, n° 11, au 2e étage. 924-2

Chambres. A louer de suite plusieurs chambres meublées à 1 et 2 fenêtres. — S'adresser rue Daniel JeanRichard, 29, au magasin. 942-2

Appartements. A remettre, pour St-Georges 1887, plusieurs appartements de 3 pièces. — S'adr. à L. Mathey-Junod, rue Fritz Courvoisier 36, au 2me étage à gauche. 819-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée et indépendante, et située au soleil. — S'adr. rue du Parc, 72, au 1er étage. 972-1

Appartement. A remettre, de suite, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances ; le tout, remis complètement à neuf. — S'adresser à M. Mathey Junod, rue Fritz Courvoisier 36, au 2me étage, à gauche. 805 2

Appartement. A louer pour St-Georges prochaine, un appartement de 5 pièces, 1er étage, 700 francs grande remise, très grandes caves, grand jardin, soleil levant. — Plus un appartement de 2 pièces, 400 francs, soleil levant, jardin. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 10545 2

Appartement. On offre à louer pour St Georges 1887 un petit appartement au centre du village. — S'adresser chez M. Auguste Jaquet, notaire, Place Neuve, 12. 884-1

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adr. rue Daniel JeanRichard, 29, au 3e étage. 899-1

A remettre pour **St-Georges 1887**, un pignon, **Paix, 57, fr. 240**, — S'adresser chez le notaire Jules Soguel. 885-1

A louer de suite une chambre non meublée, indépendante, avec corridor au centre. — S'adr. chez M. F.-L. Barbezat, rue de la Promenade, 1, au 2e étage. 914-1

Chambre à louer, meublée ou non, au centre des affaires et au soleil levant. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 879 1

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée et indépendante. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 880 1

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'ad. rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 9a, au 2d étage. 886-1

Chambre. A louer une chambre chauffée et indépendante. — S'adr. chez M. Pierre Lafranky, Manège 21. 894 1

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, au premier étage. — S'adr. rue Fritz Courvoisier, 10, au magasin. 905 1

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, à un monsieur travaillant dehors. — S'adr. rue de la Demoiselle, n° 37. 906-1

Chambre. A louer à un ou deux messieurs une jolie chambre meublée. — S'adr. rue du Parc, 70, au rez-de-chaussée, à droite. 915 1

Logement. A louer, pour St-Georges 1887, un logement de deux pièces, cuisine et dépendances, situé au soleil. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 837-1

Chambre. A louer, pour le 23 février prochain ou plus tard, une chambre à 2 fenêtres, non meublée, avec alcôve. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 838-1

Demande à louer. Un petit ménage sans enfants demande à louer, **pour St Martin 1887,** un appartement de 2 ou 3 pièces, avec dépendances, bien exposé au soleil. — Déposer les offres sous initiales **X. Z.,** au bureau de l'Impartial. 1013-3

On demande à louer pour St-Georges 1887, un appartement de 4 pièces, corridor et dépendances, bien situé. — S'adresser au magasin de tabacs et cigares BOLLE, rue Léopold Robert 6. 781-3

Logements. On demande à louer pour l'époque de St-Martin 1887, deux logements dans la même maison, soit un rez de chaussée, pouvant servir d'atelier et bureau et un appartement de 4 pièces, ou à défaut un premier étage et un second. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 591-5

Chambre. Une dame seule cherche une chambre meublée, dans laquelle elle pourrait travailler. S'adresser rue de la Serre, 25. 883-1

On demande à acheter d'occasion une grande malle et une valise. — S'adresser rue du Grenier 26, 1er étage à gauche. 1064-3

On demande à acheter une grande table de bureau formant pupitre. Adresser les offres à la Poste, case 1444. 1024 3

On demande à acheter de rencontre un fourneau pour fondre, en bon état. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 920-2

On demande à acheter un mobilier de magasin déjà usagé. S'adresser au bureau de l'Impartial. 928-2

On demande à acheter une **machine à arrondir,** en bon état avec ses fraises. - S'adresser rue du Pont n° 15, au rez-de-chaussée. 1001 2

On demande à acheter d'occasion une **presse à copier** en bon état. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 992-2

Une machine à régler presque neuve, système Grosjean-Redard, ainsi que différents outils de régleuse sont à vendre à un prix avantageux. A la même adresse, on offre une machine a coudre Singer, travaillant au pied. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 1067-3

Potager. A vendre à bas prix un potager tout neuf. — S'adr. rue du Parc, 46, au rez-de-chaussée. 1071-3

A vendre des finissages avec échappements faits, cylindres, remontoir à vue 15-16-17-18 lignes, qualité bon courant, provenant des fabriques Robert et Japy. — A la même adresse, il y aurait aussi des finissages 18-19 lignes, remontoir cylindre, échappements faits, couvre-rochets. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1026 3

Meubles. A vendre d'occasion, plusieurs lits complets, depuis fr. 90, quelques lits d'enfants, dep. fr. 18, une grande glace, une pendule antique et divers autres objets. — Canapés depuis 40 francs.
Au magasin, rue de l'Industrie, 1. 1039 3

Pour cause de départ on offre à vendre, 1 lit complet, 1 commode, 1 glace, 2 galeries pour grands rideaux, 1 corniche, 1 lampe à suspension, tapis de coco, 2 tableaux, 1 table de salon. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1047 3

Potager. Pour cause de départ, on offre à vendre, un potager en parfait état. — S'adresser à M. Louis Æschlimann, Petites-Crosettes. 997-2

Presse. On offre a vendre une belle presse à copier. — S'adr. rue du Grenier, 2, au 2e étage. 973-1

A vendre 6 chaises en jonc couleur naturelle, une jolie chaise pour enfant, plus un lave-mains en fonte. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 888 1

Perdu dans les rues du village un médaillon or avec monogramme et contenant une photographie. Le rapporter contre récompense à l'hôtel de la Fleur-de-Lis. 1075 3

Monsieur et Madame Polybe Ducommun et leurs enfants, Monsieur Paul Ducommun et sa famille, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'il viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur, belle-sœur, nièce, tante et parente,

Mademoiselle Héloïse DUCOMMUN,

décédée le 5 février, à l'âge de 19 1/2 ans, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **lundi 7 février, à 1 heure après midi.**.

Domicile mortuaire : Rue Léopold Robert, 34 (Nouvel Hôtel des Postes.)

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 1086-1

Monsieur et Madame Arthur Croisier et leur famille, informent leurs amis et connaissances du décès de leur regrettée employée,

Mademoiselle Héloïse DUCOMMUN.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu le **lundi 7 février, à 1 heure après midi.**

Domicile mortuaire : Rue Léopold Robert, 34 (Nouvel Hôtel des Postes.) 1087-1

Madame Bertschi-Eberhardt et ses enfants, les familles Bertschi, Kocher, Linder, Eberhardt et Dumont, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte pénible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chef et bien aimé époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Fritz-Edouard BERTSCHI,

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, **mercredi, à 10 heures du soir**, dans sa 24e année, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Dimanche, 6 courant, à 1 heure de l'après-midi.**

Domicile mortuaire : Maison de Mme Paul Marchand, Sonvillier. 1053-1

Madame Joseph de Tribolet, née Bœringer, Mademoiselle Antoinette Thiébaud, Monsieur et Madame Emile Thiébaud et leurs enfants, Monsieur et Madame Antoine Thiébaud et leur famille, Monsieur et Madame Ernest Fivaz-Thiébaud et leurs enfants, Monsieur Jean Bœringer, Madame Julie Ray, Madame Droz-Nœbel, et sa famille, Monsieur Albert Jolidon et sa famille, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère, beau frère, oncle, neveu et parent, 1080-1

Monsieur Jules-Numa THIÉBAUD,

que Dieu a retiré à Lui le 4 février, à l'âge de 37 ans, après une longue maladie.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu, **lundi 7 février, à 1 heure après midi.**

Domicile mortuaire : Rue Hôtel-de-Ville, 61.

Les membres de la **Société des ouvriers graveurs et guillocheurs** sont priés d'assister, Lundi 7 Février, à une heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Numa Thiébaud,** frère de Monsieur Emile Thiébaud, leur collègue.

Domicile mortuaire : Rue de l'Hôtel-de-Ville 61. 1081-1

Les membres de **La Prévoyante** sont priés d'assister, Lundi 7 Février, à une heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Numa Thiébaud,** frère de Monsieur Emile Thiébaud, leur collègue.

Domicile mortuaire : Rue de l'Hôtel-de-Ville 61. 1082-1

Monsieur et Madame Farny-Merz et leurs enfants, Madame Farny-Holzer, Monsieur le pasteur Merz, à Regensberg, et les familles Merz et Kunkler, à St-Gall, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur cher enfant, frère, petit fils et parent,

Charles FARNY,

que Dieu a retiré à Lui, aujourd'hui, 5 février, à l'âge de 15 1/2 ans, après une courte mais pénible maladie.

L'ensevelissement auquels ils sont priés d'assister aura lieu **mardi, 8 courant, à 1 heure après midi.**

Domicile mortuaire : Rue de la Demoiselle 11.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 1083-2

Messieurs les membres du **Chœur mixte de l'Eglise indépendante** sont priés d'assister mardi, 8 février, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de M. **Ch. Farny,** frère de M. Jules et Mademoiselle Emma Farny, leurs collègues 1084 2

Les membres de la **Société des Jeunes Commerçants** sont priés d'assister, Mardi 8 Février, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Charles Farny,** frère de Monsieur Jules Farny, leur collègue. — Domicile mortuaire : Rue de la Demoiselle 11. 1085 2

***Résultat** des essais du lait du 1er au 2 Février 1887.*
(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms, Prénoms et Domiciles	Butyromètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémomètre	Observations
Siegrist, Jean-Louis, Bd des Crétêts 9	45	33,1	37,2	20	
Glauser, Abram, » » 2	45	34,6	37,6	17	
Studler, Charles, Planchettes	44	32,4	36,	17	
Bauer, Henri, Grebille	41	33,2	36,7	16	
Balmer, Ernest, Hôtel-de-Ville, 48	40	33,2	38,	14	
Calame, Eugène, Bulles, 36	39	31,9	34,6	14	
Calame, Emma-Julie, Bulles, 30	38	32,2	35,2	15	
Gobet, Pierre, Premier-Mars, 16 b	37	33,6	36,8	10	
Beiner, Constant, Valanvron, 36	37	33,1	36,2	13	
Hirsig, David, Premier-Mars 13	35	32,3	35,1	16	
Tschanz, Jacob, Hôtel-de-Ville, 33	35	33,2	35,	13	
Siegrist, Frédéric Louis, Bulles, 22	35	33,1	36,2	13	

Conseil Municipal.

La Chaux-de-Fonds, le 2 Février 1887.

Grande Salle de Gibraltar

Dimanche 6 Février 1887
dès 2 ½ heures après midi

GRAND CONCERT

donné par la société de chant

L'UNION CHORALE

sous la direction de M. **Séb. Mayr**, prof.

PROGRAMME:

PREMIÈRE PARTIE

1. **Printemps,** chœur . . . . . Schoëfer.
2. **Si j'étais roi,** air pour basse, L. B. A. Adam.
3. **Les oiseaux de notre Dame,** solo pour baryton, A. B. . . . L. Chapisson.
4. **Eden,** solo de ténor, A. W. . . . Mendelssohn.
5. **La maison de mes amours,** solo de baryton, E. B. . . . . Godard.
6. **L'Océan,** chœur . . . . . Mœhring.

DEUXIÈME PARTIE

1. **Tout passe,** chœur . . . . . C. de Vos.
2. **Est-ce un baiser,** romance, E. S. Vernier.
3. Romance pour ténor, A. J. . . . ***
4. **Les souvenirs du village,** solo de baryton, E. B. . . . . J. Jacob.
5. **Comme les hirondelles,** duo, A. W. et A. P. . . . . A. D. Hack.
6. **Loin des soucis,** chœur. . . . Pons.

Entrée libre. 1019 1

Grande Salle de Gibraltar

Dimanche 6 Février 1887
dès 8 heures du soir

GRAND CONCERT

donné par la Société de musique

LES ARMES-RÉUNIES

sous la direction de M. **Séb. Mayr,** prof.

Entrée libre.

☞ Une quête sera faite en faveur de la Société **La Paternelle.** 944-1

Restaurant du Boulevard de la Gare

Dimanche 6 Février 1887
à 2 ½ h. après midi

GRAND CONCERT

donné par la troupe

Samson & Hohenberg
(quatre personnes)

Nouveau ! Nouveau !
— M. Hohenberg imitera **la femme.** —

Entrée libre. 1057-1

CAFÉ CHARLES GEORGES

rue Fritz Courvoisier, 62.

Dimanche 6 Février 1887

Souper aux **tripes**
ET
SOIRÉE FAMILIÈRE 1029-1

CAFÉ BIEDERMANN

Grandes-Crosettes 38 B 1018-1

Dimanche 6 Février 1887

Bal **Bal**

Se recommande, **Vve Biedermann.**

CAFÉ DES ALPES

TOUS LES LUNDIS.
à 7 ½ heures du soir

Souper aux **tripes**

Salle à manger au 1er étage.

Se recommande,
550-1 G. Lœrtscher.

Choucroûte

à 25 cent. le kg. à la **Pension populaire,** vis-à-vis de la brasserie Müller. 1032-3

Brasserie ROBERT

Vendredi 4, Samedi 5 et
Dimanche 6 Février
chaque soir dès 8 heures

REPRÉSENTATION

de gymnastique

DONNÉE PAR 998-1

la célèbre troupe WETTGES

—Bel-Air—

Dimanche 6 Février 1887
dès 2 ½ heures après midi

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR 1016-1

M. Bernard JUNOD, pianiste

avec le bienveillant concours de MM. **G. Scheurer, Adrien d'Or** et **H. H.**

PROGRAMME A LA CAISSE.

ENTRÉE: 50 centimes.

ORPHÉON

Samedi 19 Février 1887
à 8 heures du soir

SOIRÉE FAMILIÈRE

à Bel-Air

MM. les membres passifs, qui désirent y participer, sont avisés que la liste leur sera présentée à domicile
1066-3 **Le Comité.**

CERCLE MONTAGNARD

Samedi, 5 Février 1887
à 8 heures du soir

SOIRÉE FAMILIÈRE

Tous les membres du Cercle et leurs familles sont invités à y assister. 822-1

GRANDE SALLE & THÉATRE

des ARMES-RÉUNIES

Dimanche 6 Février 1887
dès 2 heures après midi

Grande Représentation

donnée par la troupe du

roi de la gymnastique Wettges

Miss Alexandrine, la plus forte dame du monde, gymnaste et acrobate.
M. **Georges,** le premier homme serpent.
La petite Françoise, âgée de 4 ans, unique dans son genre de travail.

- Orchestre des Amis -

ENTRÉE LIBRE. 1005-1

Restaurant de la LOUTRE

près de Bel-Air 1031-1

Samedi 5 Février 1886
dès 9 heures du soir

Souper aux **tripes**

Se recommande, **Ed. Kunz.**

Débit de vin d'Espagne

43, Rue de la Serre, 43

Reçu un grand choix de **bouchons,** depuis fr. **10** à fr. 25 le mille.
Le magasin de fruits et de bouchons se trouve au rez-de chaussée.
Se recommande
999 6 ***J. Bassegoda.***

Réparation de machines à coudre

de tous systèmes.

Chez M. **A. Girard,** rue de la Ronde, N° 25. 925 3

Brasserie HAUERT

12, Rue de la Serre, 12 1030 1

Vendredi 4 Février et jours suivants
dès 8 heures du soir

GRANDES

REPRÉSENTATIONS

ET

CONCERTS

DONNÉS PAR

la troupe SAMSON, jongleur
composée de 4 personnes.

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Sonntag, den 6. Februar 1887
Bureaux: 7 h. Rideau: 7 ½ h.

Neu ! ! — Zum 1ten Male — Neu ! !

Die Tochter der Hölle!!

(La fille des enfers)

Lebensbild in 5 Akten, von Kneisel.

Second acte: **DÉCORS entièrement neufs,** peints par M. Binetti. 984-1

CAFÉ DE PARIS

4, Rue du Progrès, 4 1048-1

Samedi, à 8 heures du soir

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

des amateurs de la localité.

Le dépôt de bricelets de Mme **Richard** se trouve toujours chez Mmes Feldtrappe et Jourdain. 1063 3
16, rue de la Balance, 16

LA SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE

L'ABEILLE

vendra des **pommes-de-terre** aux non-sociétaires, à fr. 6»50 les 100 kilos et fr. 3»50 les 50 kilos; des **oignons** à fr. 1»80 la mesure et 90 ct. la ½ mesure.

S'adresser au magasin, rue Léopold Robert, à côté du Café Maillard. 1008 3

Brasserie ROBERT

Escargots
(mode de Bourgogne)

Choucroûte

avec viande de porc assortie.

— Tous les **Jeudis,** spécialement —

Gnagis (os de porc)

On sert pour emporter. 963-3

A LA BRIOCHE DE PARIS

35, Rue des Arts, 35

Pains de Berlin, aux raisins, à fr. 1 la douzaine.
Confitures au détail.
Fruits conservés au jus. 823-5

PENSION POPULAIRE

vis-à-vis de la Brasserie Müller

Dîners à 60 ct., vin compris.
Le soir, **soupe** aux pommes de terre.
Se recommande,
904-2 Le Tenancier.

On demande à acheter un **burin-fixe.**

Pour parents

M. Jakob von Arx, libraire à Utzensdorf, canton de Berne, prendrait en pension un jeune garçon de bonne famille qui désirerait apprendre l'allemand.
Bon traitement et bonnes écoles. Entrée au printemps. 927-1

Marrons. D'excellents marrons sont en vente dans les baraques Antoine, Place du Marché et rue Léopold Robert. 1046-3

COLLEGE de la Chaux-de-Fonds.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le **Mardi 8 Février** 1887, à 8 ½ heures du soir, à l'**Amphithéâtre.** 1058-2

Une excursion en Sardaigne
par M. le Dr Guillaume.

Grosser Saal im Armes-Réunies.

— Sonntag des 6. Februar 1887 —

Theatralische

Abend-Unterhaltung

verbunden mit Gesang
gegeben vom

Allgemeinen Arbeiterverein
Chaux-de-Fonds

Zur Aufführung gelangt:

Der hæusliche Zwist

Lustspiel von Kotzebue.

Nach Schluss des Programmes:

„Tanzkræenzchen"

Kassaeræffnung 7 Uhr. — Anfang 8 Uhr.

Billete sind zu haben im Vereinslokale, Brasserie Ulrich, à 50 ct.. und Abends an der Kasse à 60 centimes.
Einen genussreichen Abend zusichernd, ladet freundlichst ein,
1015-1 **Der Vorstand.**

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE D'HOMMES

CHAUX-DE-FONDS

Messieurs les Sociétaires sont avisés que la liste de souscription pour la soirée familière, qui aura lieu à Bel-Air, le **Samedi 12 Février,** est déposée au magasin de tabacs et cigares Julien Jeanneret, rue de la Balance 16, jusqu'au Jeudi 10 Février, à midi.
792-2 LE COMITÉ.

Répétition des quadrilles, **les lundis** et **jeudis,** à la Halle.

Boucherie chevaline

Il sera vendu, dès aujourd'hui, de la viande de cheval, fraîche, salée et fumée, à des prix très raisonnables, rue de l'Industrie, n° 30. 1073-1

Se recommande,
Christian Stucky.

Pensionnat de demoiselles

à Karlsruhe (Baden).

Madame Nickles, directrice du pensionnat, prendrait encore quelques demoiselles, désirant apprendre l'allemand, l'anglais, la musique, etc., et comme elle sera en séjour à La Chaux de Fonds, à Pâques, elle enmènerait les jeunes filles qu'on voudra bien lui confier. — Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Nickles, 11, rue Daniel JeanRichard à La Chaux-de-Fonds. 891-3

ROBES & CONFECTIONS

Madame Mercier, couturière, ayant travaillé plusieurs années à Paris et à Genève, vient de se fixer rue du Parc, 44, au 1er étage, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa partie. — A la même adresse on demande des ouvrières, assujetties et apprenties. 970-3

Pour parents.

Mlle Rosa Kocher, Christoffelgasse, à Berne, prendrait une ou deux **jeunes filles** de bonnes familles qui désireraient apprendre l'allemand. Bons traitements et bonnes écoles. — S'adresser, pour renseignements et conditions, chez M. A. Kocher, rue de l'Industrie 13. 981-3

LE

PETIT JOURNAL

est toujours en vente à la
Librairie A. COURVOISIER
2. Rue du Marché, 2.